



Commune de **CERNY** (Essonne)

Extrait de délibération du Conseil d'Administration

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de présents : 6

Nombre de votants : 6

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 11 avril à 17 h, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Présidente, à la suite de la convocation adressée le 29 mars 2025.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mmes LEPAGE, BARBERI, VUITRY TRIMBOUR,

Absentes excusées : Mmes FRANCISCO, CARPENTIER et SAINGERY

Secrétaire de séance : Mme Chrystelle LEPAGE

N° 2025 / II / 2 – 7.1 Compte de gestion 2024

VU le Code général des collectivités territoriales,
L'examen du compte de gestion de l'exercice 2024 dressé par le Comptable du Trésor ayant été réalisé,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

PREND ACTE de la présentation faite du compte de gestion lequel peut se résumer ainsi :

	Résultat de clôture 2023	Part affectée à l'investissement Exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture 2024
. Investissement	594,11 €			594,11 €
. Fonctionnement	55 049,27 €		-32 583,28 €	22 465,99 €
TOTAL	55 643,38 €		-32 583,28 €	23 060,10 €

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte administratif,

ARRÊTE les résultats définitifs 2024 tels que résumés ci-dessus conformes aux écritures de l'ordonnateur.

Marie-Claire CHAMBARET
Présidente du CCAS



Publié le 25 avril 2025

22400 - CCAS CERNY

Exercice 2024

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

LEYNAERT Celine (103662449-0), Inspecteur des Finances Publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites le service de **CCAS CERNY** pendant l'année **2024** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

REGUER Olivier (1014091943-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A DDFIP DE L'ESSONNE, le 03/04/2025

A LA FERTE-ALAIS, le 03/04/2025

A Cerny, le 25/04/2025

